Anthony TROCHET

De: Stephen Brient <s.brient@jmgpartners.fr>

Envoyé: jeudi 21 février 2019 16:46

À: Anthony TROCHET; Pascal Caniaux

Cc: Jean-Michel Jédelé

Objet: TR: Projet JMG Partners - Margny-Lès-Compiègne

Pièces jointes: Colonnes d'Aspirations.pdf

Anthony, Pascal,

Vous trouverez ci-dessous les remarques du Commandant Lalouette du SDIS60.

Il semblerait que les aires de pompages doivent être réparties avec 2 de chaque côté de la réserve. Anthony, il faudra prévoir d'ajouter la validation obtenue par mail du Commandant dans le dossier ICPE concernant la partie défense incendie.

Cordialement,

Stephen BRIENT Ingénieur d'affaires

JMG PARTNERS

13 rue du Docteur Lancereaux 75 008 Paris Bureau 01 40 75 01 27 Mobile 06 31 24 98 43 www.jmgpartners.fr



De: LALOUETTE Serge < Serge.LALOUETTE@SDIS60.FR>

Envoyé: jeudi 21 février 2019 13:15

À: Stephen Brient <s.brient@jmgpartners.fr>

Objet: RE: Projet JMG Partners - Margny-Lès-Compiègne

Bonjour Monsieur

A la lecture de votre document :

1° Concernant la proposition de votre réseau d'eau incendie extérieure, j'émets un avis favorable à la mixité de ce réseau.

Par contre attention au positionnement de la 3éme et 4éme aire de station (les plus éloignées de la réserve) car une aire en largeur fait 4métre automatiquement la 3éme et 4éme sont à 12 mètres et 16métres minimum de la réserve + la hauteur d'aspiration environ 2 mètres. Cela portera à plus de 10 mètres d'aspiration à faire avec nos engins (distance maxi autorisé 8 mètres)

2) Concernant les aires de stations et leurs positionnement pas de remarques particulières

3) Pourriez-vous me renvoyez le plan de principe de raccordement des réseaux, je n'arrive pas à l'ouvrir (mentionne erreur de codage)

Cordialement

Lt/Colonel Serge Lalouette SDIS 60 Chef du Service PREVISION

Tél: 03.44.84.20.83 Port: 06.72.93.34.55

De : Stephen Brient [mailto:s.brient@jmgpartners.fr]

Envoyé: mercredi 20 février 2019 19:06

À: LALOUETTE Serge < Serge.LALOUETTE@SDIS60.FR > Objet: Projet JMG Partners - Margny-Lès-Compiègne

Monsieur le Commandant Lalouette,

Suite à notre échange téléphonique, je vous transmets les éléments concernant notre projet :

- Calcul D9 donnant un besoin de 360 m3/h pendant 2 heures dont : 120 m3/h pendant 2 heures surpressés (assuré par l'ARC) et 480 m3 (2 * 240 m3) en réserve statique sur notre site.
- Plan des réseaux incluant le réseau de défense incendie constitué d'une boucle cerclant le bâtiment avec 8 poteaux incendie répartis
- Plan de masse du projet présentant les aires de mise en station des moyens aériens, les accès aux cellules, les cantons de désenfumage, les positionnement des RIA
- La partie sur les flux thermiques de l'étude de danger

Pour information, les besoins en eau surpressé de notre site seraient assurés par l'ARC au niveau d'un branchement prévu sur la rue Emile Dewoitine grâce à l'installation dans cette même rue de 3 cuves enterrées d'une capacité totale de 300 m3 et de 2 ou 3 surpresseurs dimensionnés afin d'assurer un débit de 120 m3/h pendant 2 heures à une pression de 1 bar en tout point de la boucle incendie installée sur notre site.

Auriez-vous des remarques concernant les moyens prévus pour les besoins de la défense incendie ?

Concernant l'aire de mise en station des moyens aériens au niveau du mur coupe-feu entre les cellules 2 et 3, celleci a été implantée à 7,50m de la façade suite à vos remarques transmises à Mme Estkowski-Chazottes de la DREAL en octobre 2018. Pourriez-vous nous indiquer si cette aire convient telle que prévue ?

N'hésitez pas à me contacter en cas de besoin de précisions ou d'informations complémentaires.

Sincères salutations,

Stephen BRIENT Ingénieur d'affaires

JMG PARTNERS

13 rue du Docteur Lancereaux 75 008 Paris Bureau 01 40 75 01 27 Mobile 06 31 24 98 43

www.jmgpartners.fr

